



PROCÈS-VERBAL

COMITE DE DIRECTION

Réunion du :	28 novembre 2023
à :	18h00 en présentiel
Présidence :	M. Antonio TEIXEIRA
Présents :	Mme Dominique BOUSSARD MM. Gil AVEROUS (Maire de Châteauroux), JUNGES Stéphane, Paul HERRERO, Patrick BASTGEN, Marc TERMINET (District 18), Marc TOUCHET (District 36), Philippe GALLÉ (District 37), Laurent LEGENDRE (District 41), Benoit LAINE (District 45), Daniel GIRAUD, Hervé PORTENSEIGNE, Joël LEBLANC, Maurice BOUQUET, Jean-Paul GOUPY.
Excusés :	MM. Marc FLEURET (Président du Conseil Départemental de l'Indre), Patrick TROYSI (District 28), Alain DESOEUVRES, Jérémy BEAUJOUAN, Bruno MARTINS et Jérôme MONOT (DTR).
Assistent à la séance :	MM. Michel REBRIOUX (responsable IR2F), Michel BONNICHON (Président de la CRA) et Maxime MALDENT (DAF).



Le Président Antonio TEIXEIRA ouvre la séance à 18h00 et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS POUR L'AVENIR DU CTR

Antonio TEIXEIRA remercie Monsieur Gil AVEROUS maire de Châteauroux pour sa présence au Comité Directeur de la Ligue Centre-Val de Loire de Football.

Monsieur Gil AVEROUS revient sur les actes de la collaboration avec la Ligue sur le projet de renouvellement du bail du CTR :

- Une rencontre le 11 juillet 2023 en présence du Président du Département de l'Indre, du Maire de Châteauroux, du Directeur de l'établissement Blanche de Fontarce, de la Présidente de l'établissement Blanche de Fontarce et du Président du District de l'Indre.
- Un courrier d'engagement est transmis le 18 juillet 2023 au Président de la Ligue.

Monsieur Gil AVEROUS nous présente un diaporama comportant les propositions pour l'avenir du Centre Technique Régional de Châteauroux :

Présentation des propositions pour l'avenir du Centre Technique Régional de Châteauroux



Mardi 28 novembre 2023





Contexte

Mardi 11 juillet 2023, rencontre entre :

- le Président de la Ligue de football Centre-Val de Loire, Antonio Teixeira,
- le Président du Département de l'Indre, Marc Fleuret,
- le Président de Châteauroux Métropole, Gil Avérous,
- le Directeur de l'établissement Blanche-de-Fontarce, Laurent Stawski,
- la Présidente de l'établissement Blanche-de-Fontarce, Frédérique Mériaudeau,
- le Président du District de l'Indre, Marc Touchet.

Contexte

Mardi 18 juillet 2023 : courrier adressé au Président de la Ligue de football Centre-Val de Loire, Antonio Teixeira, fixant les engagements des partenaires.

Propositions

> Modernisation de l'hébergement sur des chambres à deux lits avec salle de bain privative (capacité minimale de 32 jeunes et trois personnels) pour un coût de 3,7 millions d'euros (HT) financés à 100 % par la Région, le Département et l'Agglomération et Blanche-de-Fontarce.

La maîtrise d'ouvrage serait assurée par l'établissement public Blanche-de-Fontarce.

Propositions

> Rénovation du terrain de football synthétique portée par la Ligue du Centre-Val de Loire avec engagement des collectivités à vous assurer 80 % des subventions.

Propositions

> Partenariat avec l'Agence de l'attractivité de l'Indre, Châteauroux Events et la Maison départementale des sports pour orienter vers le Centre Technique Régional des demandes d'hébergement dans leurs locaux et vous permettre de nouer des nouveaux partenariats financiers.

Propositions

> Bail consenti sans augmentation financière pour une durée ferme d'au moins dix ans.

Propositions

> Proposition par Blanche-de-Fontarce de prestations en termes de restauration et de blanchisserie.

Propositions

> Proposition de création d'un écosystème sportif composé de l'hébergement du Centre Technique Régional et de la nouvelle offre de la Plaine départementale des sports avec la halle connectée et l'espace beach, sans équivalents en France.



Est-il possible de céder le bien à la Ligue du Centre ?

Réponse : l'intégralité du bien appartient à l'établissement public Blanche-de-Fontarce de par un leg. Cession possible si accord du Tribunal.

Conclusion

Un objectif commun : sécuriser votre investissement et ne laisser aucune incertitude sur le montage retenu.

Pas d'emprunt, pas de charge financière,
pas d'indexation des loyers.

A l'issue de cette présentation qui confirme les propositions qui ont été faite dans le courrier en date du 18 juillet 2023, le Président de la Ligue remercie Monsieur Gil AVEROUS. Le Président de la Ligue indique que ces informations ont déjà été portées à la connaissance du Comité Directeur lors de la réunion du 12 septembre 2023.

Le Président de la Ligue expose que deux nouvelles propositions sont relatées mais sans aucun engagement à ce jour :

- La Fondation Blanche de Fontarce a proposé des solutions pour les activités de la restauration et de la blanchisserie (mutualisation) pour le Pôle Espoir et l'IR2F afin de diminuer les coûts supportés par la Ligue.
=> **Afin de comparer le gain potentiel, il est indispensable de détenir des propositions fermes et définitives.**
- La proposition d'une éventuelle cession des biens du CTR à la Ligue du Centre de Football, nous sommes en attente d'une proposition qui a déjà été refusée en 2020 => **Cette offre est conditionnelle, obligation d'une validation juridique, mais surtout quel sera le prix de vente ?**

Le Président de la Ligue a tenu aussi à préciser à Monsieur Gil AVEROUS que :

- Les **deux projets sont différents** et non opposables puisqu'ils sont orientés vers une projection distincte et une évolution divergente.
- L'Assemblée Générale des Clubs est la seule instance compétente afin de se déterminer pour l'avenir de la Ligue entre une unicité de lieux avec les objectifs RSO de la FFF ou de continuer dans le schéma actuel.

Monsieur Gil AVEROUS a affirmé qu'il en était conscient mais qu'il désirait maintenir cette activité dans son Département.

Intervention de Monsieur Laurent LEGENDRE (Président du Loir-et-Cher) :

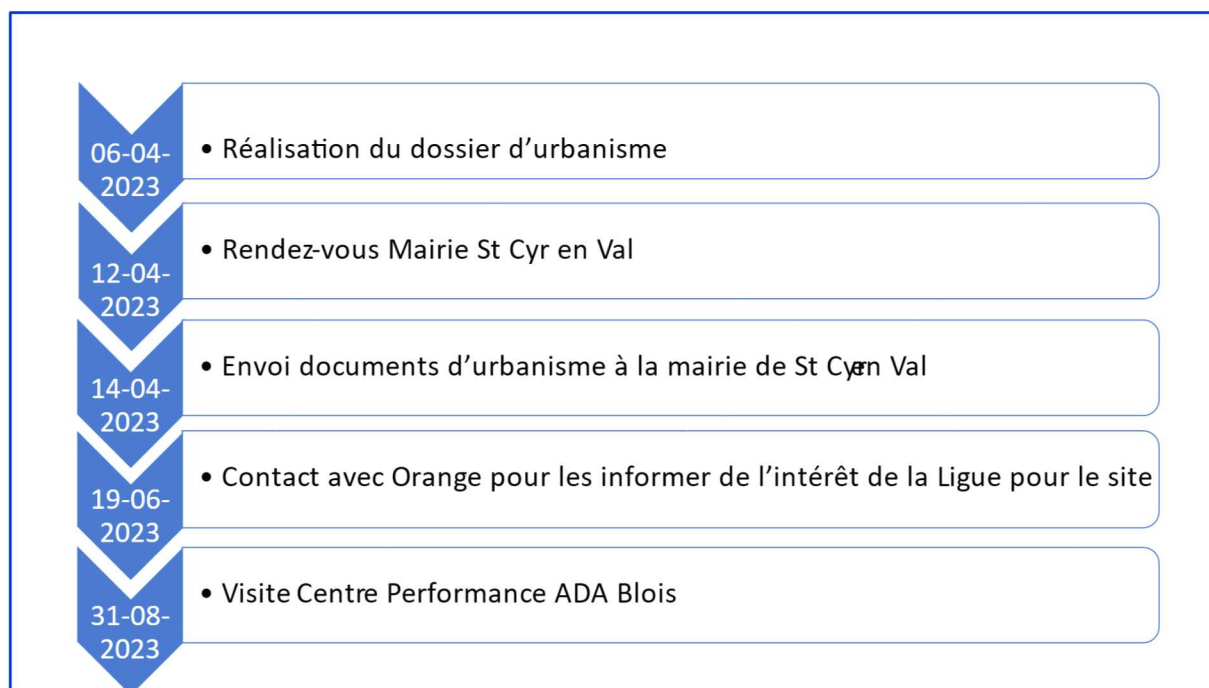
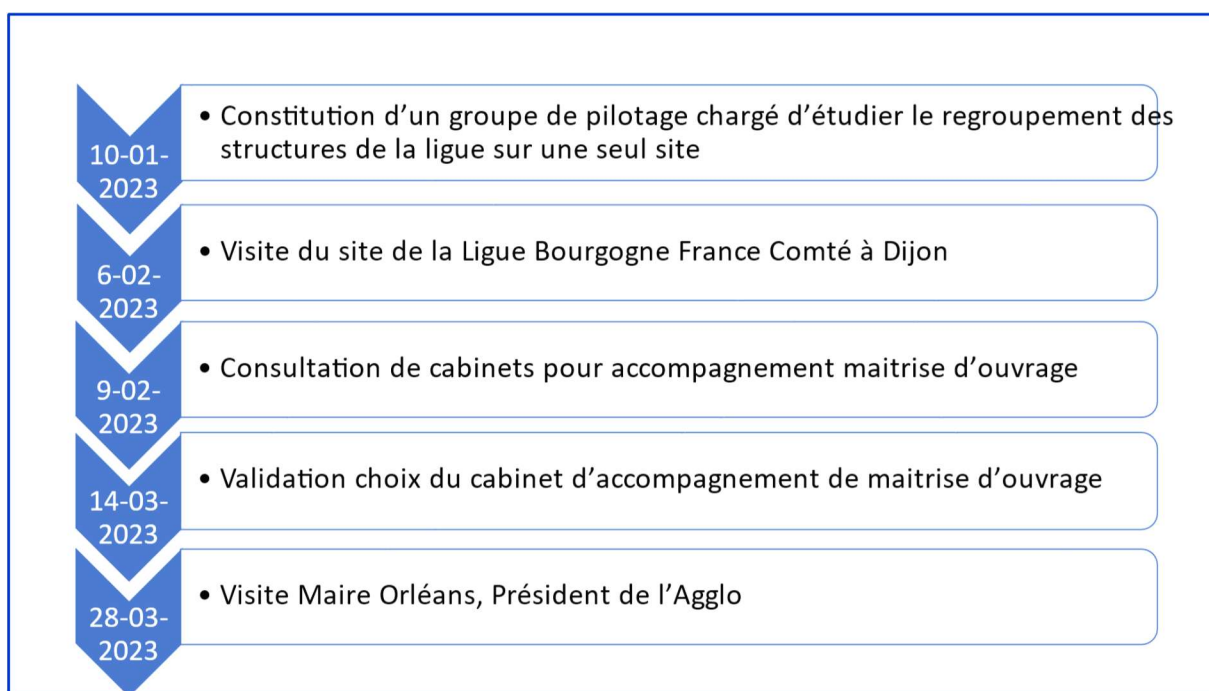
Monsieur Laurent LEGENDRE interpelle Monsieur Gil AVEROUS, en lui relatant que malheureusement les promesses des politiques ne sont que rarement tenues, d'où son scepticisme ! mais pourquoi pas ?



Monsieur Gil AVEROUS lui répond que les engagements présentés seraient tenus et qu'il s'engageait par cette présentation devant notre Comité Directeur.

Après le départ de Monsieur Gil AVEROUS des échanges ont eu lieu entre les membres du Comité de Direction sur cette présentation et l'avenir des deux projets.

Point d'étape et des démarches effectuées pour le Projet Orléanais :





12-09-
2023

- Présentation de l'étude du cabinet Olivier STRIBLEN SAS au CD de Ligue

26-09-
2023

- Présentation du projet au conseil département du Loiret (45)

29-09-
2023

- Orange désigne un mandataire pour la vente

10-10-
2023

- Présentation du projet à la DRAJES

25-10-
2023

- Consultation du cabinet ORCOM pour la réalisation d'une étude budgétaire

10-11-
2023

- Présentation au Conseil Régional Centre Val de Loire

Intervention de Monsieur Laurent LEGENDRE (Président du Loir-et-Cher) :

Il regrette qu'aucun plan de financement n'ai été encore présenté sur le projet Orléanais afin de pouvoir prendre une position.

Le Président de la Ligue lui indique que le plan de financement aurait pu être présenté ce jour mais comme il doit-être consolidé, il s'engage à une présentation lors du prochain Comité Directeur du 09 janvier 2024 par le Cabinet ORCOM.

Intervention de Monsieur Marc TOUCHET (Président de l'Indre) :

Monsieur Marc TOUCHET confirme énergiquement son opposition au projet Orléanais et mentionne l'absence de présentation d'un plan de financement.

Il demande pourquoi Monsieur Benoit LAINÉ n'a pas été invité à des réunions du Comité de Pilotage depuis mars 2023 et s'étonne des différentes démarches entreprises par le Président de la Ligue auprès des Collectivités.

Enfin il s'alarme sur le fait d'organiser une éventuelle Assemblée extraordinaire qui serait prévue en mars/avril 2024 ?



Le Président de la Ligue lui répond sur les différents points soulevés :

- Concernant son opposition au Projet Orléanais :

Le Président de la Ligue lui répond que cela n'est plus une surprise d'entendre son opposition à l'étude d'un nouveau projet.

Mais, il lui formule tout de même, **qu'il a validé** l'étude de ce projet Orléanais lors d'une réunion avec l'ensemble des Présidents de Districts le **07 février 2023** et que lors du Comité Directeur le 14 mars 2023 il a été entériné la composition des deux groupes de travail.

Le Président de la Ligue argumente qu'une opportunité s'est présentée sur l'agglomération Orléanaise, ajoutant que sans l'étude d'un nouveau projet les Collectivités de l'Indre ne se seraient certainement pas manifestées.

- Concernant les démarches entreprises par le Président de la Ligue :

Le Président de la Ligue stipule à Marc TOUCHET que dès lors que des Projets sont validés par le Comité Directeur, ses pouvoirs sont d'informer les Collectivités, les services de l'Etat et bien entendu la Fédération afin qu'ils possèdent la connaissance officielle des démarches à venir pour l'obtention des obligatoires autorisations et des éventuelles aides financières pour l'engagement et la réalisation des travaux.

Il lui formule aussi « je rappelle qu'à ta demande, les Collectivités de l'Indre nous ont reçu ensemble pour évoquer le devenir du CTR de Châteauroux ! ».

- Concernant le groupe du Comité de Pilotage et l'absence de convocation du Président du Loiret depuis mars 2023 :

Le Président de la Ligue précise que ce groupe ne s'est pas réuni depuis cette date car **le Comité Directeur avait validé de confier** une étude de faisabilité du projet Orléanais **au Cabinet Olivier STRIBLEN SAS**.

Le Cabinet Olivier STRIBLEN SAS a présenté la finalité de son travail au Comité Directeur du 12 septembre dernier. Les membres présents ont beaucoup apprécié la conclusion de l'étude. (Monsieur Marc TOUCHET était absent excusé à ce Comité Directeur).

Le Président de la Ligue affirme que Monsieur Benoit LAINÉ sera bien associé aux prochaines démarches et réunions qui seront programmées dans le futur.

- Concernant une éventuelle Assemblée extraordinaire en mars/avril 2024 :

Le Président de la Ligue confirme son souhait d'organiser une Assemblée Générale extraordinaire afin de présenter les deux Projets aux Clubs.

Il réaffirme aussi que ce sont deux projets bien différents puisque l'un est fondé sur une projection d'avenir alors que l'autre entraîne une continuité sur une situation désuète qui ne répond plus aux exigences de fonctionnement et d'organisation préconisées par les services de l'Etat et de la FFF.

Il tient aussi à confirmer que **ce sont les Clubs qui doivent se prononcer** sur le renouvellement du bail à Châteauroux ou sur le nouveau projet Orléanais comme le prévoit les statuts.

Le Comité Directeur ne possède pas les pouvoirs de prendre une telle décision !



Le Président de la Ligue l'informe qu'il ne fera pas comme ses prédécesseurs pour valider un renouvellement de bail engageant la Ligue pour 10 ans, avec la seule approbation du Comité Directeur, comme Marc TOUCHET lui avait suggéré.

Cet engagement appartient à une décision des Clubs réunis en Assemblée Générale statutaire.

- Demande de la communication d'un courrier que j'aurais adressé à Orange pour une offre d'achat des installations de la « Petite Mérie »

Le Président de la Ligue lui confirme **qu'aucun courrier d'engagement officiel** n'a été adressé à l'intention d'Orange pour une acquisition de ses installations car la procédure d'achat ne sera lancée qu'au mois de janvier 2024.

Intervention de Monsieur Benoit LAINÉ (Président du LOIRET) :

Monsieur Benoit LAINÉ demande si nous avons pensé au devenir des salariés de Châteauroux ?

Le Président de la Ligue le rassure en lui précisant que les salariés ne seraient pas laissés pour compte !

Il lui stipule que plusieurs réunions se sont déjà déroulées avec les salariés de Châteauroux pour les informer de l'avancement du Projet Orléanais et des propositions des Collectivités de l'Indre.

Il lui indique aussi que certains salariés ont une clause de mobilité dans leur contrat de travail, dont ceux du Pôle Espoir Féminin de TOURS, et que si le Projet Orléanais est validé par les Clubs, les salariés qui ne viendront pas seraient accompagnés pour un reclassement et que les éventuels coûts seraient provisionnés.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Procès-verbal du Comité de Direction du 10/10/2023,

- Aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal est validé.

COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT

- Le Comité de Direction prend note des mails reçus :
 - Club de CHAMBRAY FC demandant d'exonération de l'amende pour absence à l'Assemblée Générale de la Ligue.
 - ✓ **Après étude de la demande, le Comité de Direction décide de ne pas exonérer le club pour son absence à l'AG.**
 - Club de ST AVERTIN SP demandant l'exonération d'une amende de 400€ de la Commission de Discipline
 - ✓ **Après étude du dossier, le Comité de Direction décide de diviser l'amende par 2 : soit 200€ à lieu de 400€.**



- Le Comité de Direction prend note de la candidature du FC OUEST TOURANGEAU pour les Finales des Coupes du Centre-Val de Loire.
- Le Comité de Direction valide la fermeture de la Ligue Centre Val de Loire du 22 décembre 2023 au 02 Janvier 2024 inclus, et rappelle qu'une journée de cohésion aura lieu le 22 décembre 2023 pour l'ensemble des Membres du Comité de Direction et des salariés.

Point sur les classements Fair Play :

⇒ **Le Comité de Direction valide les classements Fair Play ci-dessous :**

CLASSEMENT FAIR PLAY R1								
Régional 1								
Par nombre de matchs joués (hors forfaits)			Crédits	Débits	*Bonus	Nb. matchs	Total	Total pondéré
1	548235	Blois F. 41	0	8	+3 pts	6	-8	- 1.33
	524180	F.C. St. Jean Le Blanc	0	8	+3 pts	6	-8	- 1.33
3	542198	F.C. Drouais Dreux	0	11	+3 pts	6	-11	- 1.83
4	505015	F.C. St. Doullard	0	14	+3 pts	6	-14	- 2.33
5	524215	U.S. Municipale Saran	0	16	+3 pts	6	-16	- 2.66
6	522955	Acp Tours	0	17	+3 pts	6	-17	- 2.83
7	505133	Am. De Luce Football	0	24	+3 pts	6	-24	- 4.00
	582560	C'Chartres Football	0	24	+3 pts	6	-24	- 4.00
	500113	U.S. Municipale Montargis Football	0	24	+3 pts	6	-24	- 4.00
10	504896	F.C. Deolois Deols	0	25	+3 pts	6	-25	- 4.16
11	548861	St. Pryve St Hilaire F.C.	0	33	+3 pts	6	-33	- 5.50
12	511828	J3 Sp. Amilly	0	40	+3 pts	6	-40	- 6.66



CLASSEMENT FAIR PLAY R2

Régional 2

Par nombre de matchs joués (hors forfaits)

			Crédits	Débits	*Bonus	Nb. matchs	Total	Total pondéré
1	582284	Le Richelais Foot	0	3	+3 pts	6	-3	- 0.50
2	504896	F.C. Deolois Deols	0	8	+3 pts	6	-8	- 1.33
	514340	Espe.S. Du Moulon Bourges	0	8	+3 pts	6	-8	- 1.33
4	500386	Sp.C. Azay Le Rideau /Cheille	0	12	+3 pts	6	-12	- 2.00
	504917	Tours F.C.	0	12	+3 pts	6	-12	- 2.00
6	554357	F.C. De L'Ouest Tourangeau 37	0	13	+3 pts	6	-13	- 2.16
7	504856	U.S. Mer	0	14	+3 pts	6	-14	- 2.33
8	580508	Avoine Olympique Chinon Cinois	0	15	+3 pts	6	-15	- 2.50
9	542198	F.C. Drouais Dreux	0	14	+3 pts	5	-14	- 2.80
10	519060	Etoile Sportive Trouy	0	17	+3 pts	6	-17	- 2.83
	534021	U.S. Portugaise De Joue Les Tour	0	17	+3 pts	6	-17	- 2.83
12	582560	C'Chartres Football	0	18	+3 pts	6	-18	- 3.00
13	525701	Cerc.MI Post.Scol.J Ferry Fleury	0	22	+3 pts	6	-22	- 3.66
	504874	U.S. Le Blanc	0	22	+3 pts	6	-22	- 3.66
15	511543	Et. Bleue St. Cyr S/Loire	0	26	+3 pts	6	-26	- 4.33
16	516385	S. C. Malesherbois Football	0	33	+3 pts	6	-33	- 5.50
17	504966	A.S. Contres	0	34	+3 pts	6	-34	- 5.66
18	518760	F.C. St. Georges S/Eure	0	47	+2 pts	6	-47	- 7.83
19	505352	U.S. Dampierre En Burly	0	48	+2 pts	6	-48	- 8.00
20	513277	U.S. Le Poinconnet	0	50	+2 pts	6	-50	- 8.33
21	581331	Vierzon F. C.	0	53	+2 pts	6	-53	- 8.83
22	524970	Ste Mle O.C. St. Jean Braye	0	55	+2 pts	6	-55	- 9.16
23	512279	U.S. Monnaie	0	47	+2 pts	5	-47	- 9.40
24	553790	Joue Les Tours F.C. Touraine	0	477	0 pt	6	-477	- 79.50



CLASSEMENT FAIR PLAY R3

Régional 3							
Par nombre de matchs joués (hors forfaits)		Crédits	Débits	*Bonus	Nb. matchs	Total	Total pondéré
1	548860	Dammarie Foot Bois Gueslin	0	6	+3 pts	6	-6 - 1.00
	581372	F.C. Fussy St Martin Vignoux	0	6	+3 pts	6	-6 - 1.00
3	518551	U.S. Mle Olivet	0	7	+3 pts	6	-7 - 1.16
4	500386	Sp.C. Azay Le Rideau /Cheille	0	9	+3 pts	6	-9 - 1.50
5	500338	Sologne Olympique Romorantin	0	10	+3 pts	6	-10 - 1.66
	504886	C.Am. Montrichard	0	10	+3 pts	6	-10 - 1.66
7	504885	Sp.C. Vatan	0	12	+3 pts	6	-12 - 2.00
8	524180	F.C. St. Jean Le Blanc	0	13	+3 pts	6	-13 - 2.16
9	505182	Av. St. Amand Longpre	0	14	+3 pts	6	-14 - 2.33
10	581320	E Belleville Boulleret Savigny Sancerre Verdigny	0	15	+3 pts	6	-15 - 2.50
	504907	Am. Epemon	0	15	+3 pts	6	-15 - 2.50
	504919	Ent.S. Maintenon Pierres F.	0	15	+3 pts	6	-15 - 2.50
13	505379	U.S. Chateaufeuf S/Loire	0	16	+3 pts	6	-16 - 2.66
	527177	O. Portugais Mehun S/Yevre	0	16	+3 pts	6	-16 - 2.66
	511976	A.S. Monts	0	16	+3 pts	6	-16 - 2.66
16	505034	A.S. St Amandoise St. Amand Montr	0	17	+3 pts	6	-17 - 2.83
	541188	A.S. Chouzy-Onzain	0	17	+3 pts	6	-17 - 2.83
18	524968	A.S. Des Portugais Bourges	0	18	+3 pts	6	-18 - 3.00
19	504869	Alliance C.S. Buzancais	0	19	+3 pts	6	-19 - 3.16
	582397	F.C. Beauvoir	0	19	+3 pts	6	-19 - 3.16
21	548238	U.S. Yzeures Preully	0	20	+3 pts	6	-20 - 3.33
	528281	Foot Sud 41	0	20	+3 pts	6	-20 - 3.33
	514338	Ctre Educ.Phys. La Ferte Vidame	0	20	+3 pts	6	-20 - 3.33
24	504876	U. S. Argenton Le Pechereau	0	21	+3 pts	6	-21 - 3.50
25	504934	Loches A.C.	0	22	+3 pts	6	-22 - 3.66
26	581331	Vierzon F. C.	0	23	+3 pts	6	-23 - 3.83
	516125	C.S. Mainvilliers Football	0	23	+3 pts	6	-23 - 3.83
	525435	U.S. Montgivray	0	23	+3 pts	6	-23 - 3.83
29	528298	F.C. MI Ingre	0	24	+3 pts	6	-24 - 4.00
	534014	A. Club Sportif Dreux De Football	0	24	+3 pts	6	-24 - 4.00
31	511286	A.S. St. Germain Du Puy	0	25	+3 pts	6	-25 - 4.16
	505161	Luisant A.C.	0	25	+3 pts	6	-25 - 4.16
	504966	A.S. Contres	0	25	+3 pts	6	-25 - 4.16
34	553790	Joue Les Tours F.C. Touraine	0	27	+3 pts	6	-27 - 4.50
35	501541	Gazelec S. Bourges	0	29	+3 pts	6	-29 - 4.83
36	504926	F. C. De Montlouis	0	32	+3 pts	6	-32 - 5.33
37	500113	U.S. Municipale Montargis Football	0	35	+3 pts	6	-35 - 5.83
38	520950	Vineuil Sp.	0	37	+3 pts	6	-37 - 6.16
	522765	F.C. Mandorais	0	37	+3 pts	6	-37 - 6.16
40	520240	Chambray F.C.	0	39	+3 pts	6	-39 - 6.50
41	560105	Avant Garde Boigny Checy Mardie	0	45	+2 pts	6	-45 - 7.50
42	545766	A.F.C. Blois 1995	0	54	+2 pts	6	-54 - 9.00
43	529944	Et.S. La Ville Aux Dames	0	62	+1 pt	6	-62 - 10.33
44	554211	A.C. Villers Les Ormes	0	64	+1 pt	6	-64 - 10.66
	500287	C.A. Pithiviers	0	64	+1 pt	6	-64 - 10.66
46	505375	U.S. Balgentienne Val/L Beaugenc	0	67	+1 pt	6	-67 - 11.16
47	548235	Blois F. 41	0	93	0 pt	6	-93 - 15.50
48	582560	C'Chartres Football	0	119	0 pt	6	-119 - 19.83



Bilan au 24 novembre 2023 sur la licence à points

Cartons Ligue et ses 6 District depuis le 28 aout :

	LIGUE	CHER	EURE-ET-LOIR	INDRE	INDRE-ET-LOIRE	LOIR-ET-CHER	LOIRET	TOTAL
JAUNES	3125	586	760	608	924	1064	1042	8109
ROUGES	256	37	61	47	102	92	95	690

Sanctions concernées par la licence à points :

- **836 dont 206 pour la saison 2023-2024**
 - **111** licenciés à zéro point
 - **222** licenciés à moins de 6 points
 - **503** licenciés entre 6 et 11points

Récupération des 12 points : **53** licenciés

Stage de récupération de points : **13**

ACTIVITÉS SPORTIVES

Affiliations :

- D45 : Affiliation du FUTSALMLZ (564737)
- D36 : Affiliation du BEACH SOCCER INDRE (864744)
 - *Le Comité de Direction valide ces affiliations*

Radiations :

- D28 : ESPOIR FOOTBALL FEMININ DUROCASSE (760506) à compter du 28/11/2023 **au titre de l'article 42 des RG de la FFF pour inactivité totale depuis au minimum 2 saisons**
- D36 : A.S. LES CRAQUELINS CHATEAUROUX (851775) à compter du 18/09/2023
- D37 : C.A. S.K.F. ST. CYR SUR LOIRE (849646) à compter du 01/09/2023
- D37 : EUROVIA FC TOURS (852747) à compter du 28/11/2023
- D45 : AS VARENNE CHANGY (527563) à compter du 28/11/2023
- D45 : AS CARITATIVE ORLEANAISE (564141) à compter du 28/11/2023 **au titre de l'article 42 des RG de la FFF pour inactivité totale depuis au minimum 2 saisons**
 - *Le Comité de Direction valide ces radiations*



Inactivités :

- D37 : Mise en inactivité totale de l'A.S. ST. ROCH (524067) à compter du 01/07/2023
- D37 : Mise en inactivité totale de l'AM. DES EDUCATEURS INDRE ET LOIRE (582086) à compter du 24/10/2023
- D37 : Mise en inactivité U12/13F de l'A.S. DE LA VALLEE DU LYS PONT (511766) du 11/09/2023 au 30/06/2024
- D37 : Mise en inactivité des Senior F de l'ALERTE S. DE FONDETTES (521070) à compter du 01/07/2023
- D45 : Mise en inactivité totale du SC ORLEANS FUTSAL (582477) à compter du 01/09/2023
- D41 : Décision du District 41 du 04/09/2023 : BLOIS ASPTT (564291) inactivité totale pour la saison 2023/2024

➤ *Le Comité de Direction valide ces inactivités*

Proposition d'un nouvel instructeur de commission de discipline :

- Monsieur Josselin LAMBERT

➤ *Le Comité de Direction valide cette proposition*

Double licence pour validation :

- Monsieur Hazera NOHAN (AS Chanceaux sur Choisille)

➤ *Le Comité de Direction valide cette double licence*

Labels :

- Pour les clubs nationaux et R1, les invitations partiront de la Ligue (copie District), rendez-vous pris conjointement entre le cadre technique Ligue et District (Proposition de 2 dates). Le club duplique ses invitations auprès de ses partenaires locaux et les instances auprès des partenaires institutionnels

PEF :

- Validation de la date du Jury PEF au 25 Mai 2024

PLANING DES MANIFESTATIONS

Assemblées Générales :

- 01/06/2024 : District 36 au Centre socio-culturel à Déols à 9h00.
- 28/06/2024 : District 18 à Nançay
- 27/06/2024 : District 37 à MDS Parçay Meslay

Comités de Directions :

- 09/01/2024 à 17h00 et Vœux de la Ligue à 19h00
- 12/03/2024 à 18h00
- 14/05/2024 à 18h00



Président Ligue / Présidents de Districts :

- 20/02/2024 à 18h00
- 09/04/2024 à 18h00
- 25/06/2024 à 18h00

Fin du Comité Directeur : 20h00

**Le Président,
Antonio TEIXEIRA**

**Le Secrétaire Général,
Patrick BATSGEN**

Publié le 04/01/2024